

## ÉTUDE DE CAS

# Faites la connaissance de Marc, de Robot-Pièces SARL

## SON ENTREPRISE

Robot-Pièces SARL se développe et vend des pièces détachées que ses clients utilisent pour fabriquer des aspirateurs-robots domestiques. Avec l'augmentation du nombre de personnes qui emménagent dans des maisons plus grandes, en banlieue ou à la campagne, il assiste à une forte hausse de la demande pour ses produits, et reçoit notamment des commandes de nouveaux clients à l'étranger.

## QUE S'EST-IL PASSÉ ?

### Couverture mise en jeu

Responsabilité civile générale



### Sinistre

## Action en justice suite à des dommages corporels + dommages matériels

Une pièce défectueuse fournie par Robot-Pièces SARL a explosé pendant le processus de production au sein de l'usine d'un client, causant des dommages à l'usine et blessant plusieurs employés. L'entreprise de robotique a jugé l'entreprise de Marc responsable d'avoir produit l'équipement défectueux ayant entraîné l'incident.

La police de Responsabilité civile générale de Robot-Pièces SARL a pris en charge les poursuites pour dommages corporels et matériels.

L'affaire a été instruite et le service Indemnisation de Chubb a réussi à coordonner le règlement des poursuites avec ce client étranger malgré les contraintes relatives au cadre juridique, à la langue etc.





# La parole aux experts de Chubb

Le paysage numérique facilite le e-commerce en offrant une base de clients internationaux potentiels, ainsi qu'en favorisant la collaboration d'autres prestataires, fournisseurs et clients à l'étranger. Mener des activités dans le monde entier peut être un moteur clé de croissance pour l'avenir, à condition de tenir compte des risques potentiels.

De nombreuses petites et moyennes entreprises cherchent – ou s'appuient déjà sur – des partenariats numériques avec des tiers pour faciliter l'accès aux clients internationaux et les transactions. Une telle relation peut présenter notamment l'avantage de pouvoir utiliser une plateforme en ligne mieux équipée.




Toutefois, les entreprises reconnaissent que la collaboration avec les grands acteurs commerciaux et les grandes plateformes sociales comportent des risques et des défis, comme c'est le cas pour d'autres partenariats autour des données, des technologies, des produits ou des services. Une violation ou une panne d'un site ou d'un service tiers peut effectivement entraîner l'arrêt des activités d'une entreprise. Les partenaires peuvent également se montrer négligents et ne pas se tenir au courant des réglementations, y compris les réglementations sur la protection des données, telles que le RGPD, exposant ainsi les entreprises à des risques de responsabilité. Il est essentiel que les dirigeants d'entreprises comprennent les risques liés aux tiers afin notamment de ne pas mettre en jeu leur responsabilité personnelle.

L'expansion à l'international présente également des risques liés aux spécificités

de chaque marché.

Lorsque des échanges commerciaux sont effectués et que des marchandises sont transportées entre des pays et à l'intérieur de pays étrangers, l'entreprise est exposée à de nombreux défis, notamment en matière de respect des lois, des pratiques fiscales et des réglementations locales en constante évolution. Les attaques terroristes, les révoltes politiques et, bien entendu, les pandémies peuvent transformer complètement le fonctionnement d'une entreprise et mettre en danger les employés en déplacement professionnel, même dans les endroits les plus traditionnellement « sûrs ». Dans les régions moins stables du monde, il a toujours existé un risque de détournement ou de corruption dans les ports ou pendant le transit des marchandises. Les transferts de fonds sont affectés par des fluctuations monétaires extrêmes et sont susceptibles d'être infiltrés par des pirates informatiques. Compte tenu de tous ces éléments, il est impératif que les entreprises, lorsqu'elles cherchent à se développer dans le monde, acquièrent une connaissance approfondie des risques, des solutions et des potentielles contraintes de type sanctions et embargos.

## PRODUITS D'ASSURANCE POUR PROTÉGER VOS CLIENTS

-  Dommages aux biens
-  Responsabilité civile
-  Transport de marchandises
-  Déplacements professionnels
-  Cyber
-  Responsabilité du dirigeant

CHUBB®

Les informations présentées ici ne sont pas destinées à fournir des conseils juridiques ou d'autres conseils d'experts concernant les sujets mentionnés, mais sont proposées uniquement à titre d'information générale. Nous vous invitons à consulter un conseiller juridique ou tout autre expert compétent pour toute question juridique ou technique. Cette présentation est uniquement destinée à des fins d'information.

©2020 Chubb est le nom commercial utilisé pour désigner les filiales de Chubb Limited qui fournissent des services d'assurance et connexes. Pour obtenir une liste de ces filiales, veuillez consulter notre site Web sur [www.chubb.com](http://www.chubb.com). Assurance fournie par les sociétés de souscription de Chubb basées aux États-Unis. Certains produits peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays. La couverture est soumise au libellé des polices d'assurance réellement émises.

Certaines parties sont protégées par droit d'auteur © 2020 Chubb ; certaines parties sont protégées par droit d'auteur © 2020 Accenture. Ce document fait référence de manière descriptive à des marques commerciales qui peuvent être détenues par des tiers. L'utilisation de ces marques dans le présent document ne constitue pas une affirmation de propriété desdites marques par Accenture ou Chubb et ne vise pas à représenter ou à impliquer l'existence d'une association entre Accenture, Chubb et les propriétaires légitimes de ces marques.

accenture

Ce document a été publié à des fins d'information et d'illustration uniquement et n'est pas destiné à servir de conseil de quelque nature que ce soit. Les informations contenues dans le présent document et les références qui y sont faites sont de bonne foi. Ni Accenture ni aucun de ses administrateurs, agents ou employés ne donne de garantie d'exactitude (expresse ou implicite) et n'accepte aucune responsabilité résultant de la confiance accordée aux informations, y compris (mais sans s'y limiter) aux conseils, déclarations ou opinions contenus dans le présent document. Ce document contient également certaines informations disponibles dans le domaine public, créées et tenues à jour par des organisations privées et publiques. Accenture ne contrôle ni ne garantit l'exactitude, la pertinence, l'actualité ou l'exhaustivité de ces informations.